

60. Q. Qu'est-ce que l'enfer ?

R. L'enfer est un lieu de supplice, où ceux qui sont morts en état de péché mortel sont privés de la vue de Dieu pour toujours, et souffrent des tourments épouvantables et éternels.

61. Q. Qu'est-ce que le purgatoire ?

R. Le purgatoire est un lieu de supplice, où, avant d'entrer dans le ciel, doivent souffrir les âmes de ceux qui sont morts en état de péché véniel, ou qui n'ont pas satisfait pour les peines temporelles dues à leurs péchés.

62. Q. Dans quel état ressusciteront les corps des justes ?

R. Les corps des justes ressusciteront glorieux et immortels.

63. Q. Les corps des damnés ressusciteront-ils aussi ?

R. Oui, les corps des damnés ressusciteront aussi, mais ils seront condamnés aux peines éternelles de l'enfer.

63. Q. Qu'est-ce que le ciel ?

R. Le ciel est un lieu de délices, dans lequel les élus voient Dieu face à face, participent à sa gloire, et jouissent d'un bonheur éternel.

65. Q. Quels sont ceux qui vont au ciel ?

R. Ceux qui vont au ciel sont les justes qui n'ont point offensé Dieu, ou qui ayant eu le malheur de l'offenser, en ont fait pénitence.

Imprimatur

f L. N. Arch. de Québec.

---

Enregistré conformément à l'Acte du Parlement du Canada, par A.-O. Pruneau, libraire-éditeur, à Québec, en l'année 1910, au bureau du Ministère de l'Agriculture.